

L'enseignement supérieur : un atout et un enjeu pour l'Alsace

L'Alsace accueille quelque 69 000 étudiants, soit relativement plus que dans la plupart des régions métropolitaines. L'université de Strasbourg fait partie des universités de renom. Elle rayonne au-delà des frontières régionale et nationale. Parmi les disciplines enseignées, à l'université ou dans les autres structures de l'enseignement supérieur, les lettres et les sciences humaines séduisent le plus les étudiants. Suivent dans l'ordre, les sciences, la santé et le droit, l'économie et la gestion. Les étudiantes délaissent plus souvent les sciences que les étudiants. Une ombre au tableau : la relative désaffection des étudiants pour les sciences depuis 2006.

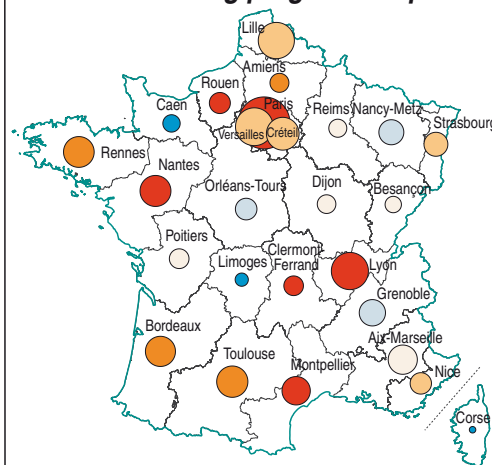
En 2011-2012, 69 000 étudiants sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur en Alsace. Âgés de 21 ans en moyenne, ils correspondent à 3,7 % de la population (3,3 % pour la France de province), classant l'Alsace au 5^e rang des régions ①.

Les formations universitaires accueillent 62 % des étudiants en Alsace, soit huit points de plus qu'au plan national. La région se situe au 3^e rang pour la part des étudiants à l'université.

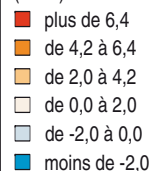
Par ailleurs, 5,7 % des étudiants fréquentent un institut universitaire de technologie (IUT), proportion supérieure d'un point à celle du niveau national.

En revanche, les effectifs en section de technicien supérieur (STS) sont proportionnellement plus faibles dans la région. On compte 6 500 jeunes préparant un brevet de technicien supérieur (BTS) sous statut scolaire. Toutefois, avec 2 000 jeunes préparant un BTS en apprentissage, la région est bien positionnée.

① Dans le Grand Est, l'académie de Strasbourg progresse le plus

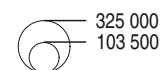


Évolution du nombre d'étudiants par académie entre 2006 et 2011 (en %)



Académie de Strasbourg : 2,4 %
France : 4,2 %

Nombre d'étudiants de l'académie



- 80 % des étudiants sont inscrits dans l'agglomération de Strasbourg.
- 56 % des étudiants sont des femmes.
- 11 000 étudiants sont de nationalité étrangère.

© IGN - Insee 2014
Source : MEN-MESR, Sclarité - SISE - enquêtes spécifiques, 2006-2011

Les étudiants en formations d'ingénieurs et de commerce sont moins représentés qu'au niveau national. En Alsace, plusieurs écoles d'ingénieurs, comptabilisant au total 1 700 étudiants, sont intégrées à l'université. Si cela n'est pas propre à la région, néanmoins, au plan national, ces formations sont le plus souvent dispensées dans des écoles non universitaires.

La particularité régionale est l'école de management (EM) Strasbourg business school, avec 2 400 étudiants, seule école de commerce française à faire partie d'une université.

Enfin, les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) regroupent 2 400 jeunes, les autres formations 7 100 inscrits dont 2 900 en paramédical, 1 200 dans le domaine social et 1 100 dans la culture ②.

Strasbourg, une ville très étudiante

L'agglomération de Strasbourg attire 80 % des étudiants alsaciens, soit 55 000 inscrits d'un établissement du supérieur, dont la quasi-totalité des 43 000 étudiants de l'université de Strasbourg.

L'agglomération de Mulhouse accueille 11 % des étudiants, dont 6 000 des 7 800 inscrits de l'université de Haute Alsace (UHA).

Colmar, avec près de 3 000 étudiants (4 %), offre également des formations variées. En particulier, on y trouve la majorité des étudiants des IUT de l'UHA. Derrière, Haguenau totalise près d'un millier d'étudiants, dont un tiers en IUT.

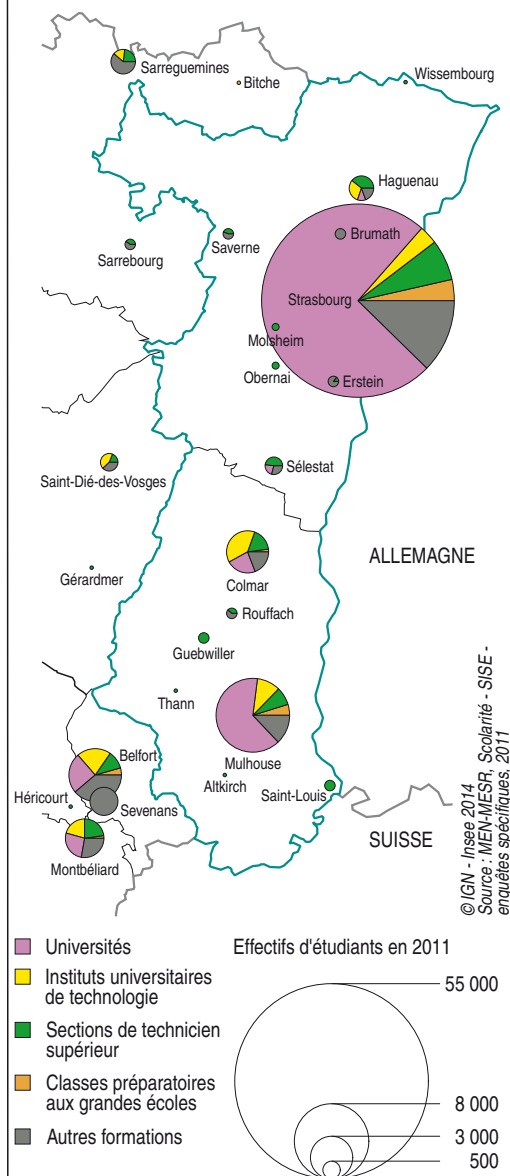
De Wissembourg à Saint-Louis, en passant par Saverne, Sélestat, Guebwiller, etc., l'offre en STS est bien répartie sur le territoire régional. Cependant, toutes les filières ne sont pas présentes partout. La filière « services », très demandée, est plus représentée dans l'agglomération strasbourgeoise du fait d'une offre relativement importante de l'enseignement privé.

Dans d'autres villes d'importance moyenne, ce sont généralement des formations paramédicales et sociales qui attirent les étudiants. À Brumath, Erstein ou Rouffach, où sont implantés d'importants établissements hospitaliers, une majorité est inscrite dans un institut de formation en soins infirmiers ③.

Les formations techniques au sens large gagnent du terrain

Entre 2006 et 2011, le nombre d'étudiants en Alsace a progressé de 2,4 %. Cette augmentation reste inférieure à la moyenne nationale (+4,2 %) tirée par les académies

③ Les sections de techniciens supérieurs présentes sur l'ensemble du territoire régional



② Les instituts universitaires de technologie sont bien représentés en Alsace

Type de formation	Effectifs en 2011	Part des effectifs en 2011 (en %)		Évolution 2006-2011 (en %)		Proportion des étudiantes en Alsace (en %)
	Alsace	Alsace	France	Alsace	France	
Universités (hors IUT, formations d'ingénieurs et écoles de commerce)	42 718	62,0	53,9*	-3,5	-1,7*	58,5
Instituts universitaires de technologie	3 963	5,7	4,7	4,0	1,9	38,7
Sections de technicien supérieur	6 470	9,4	10,5	7,5	7,8	52,1
Classes préparatoires aux grandes écoles	2 389	3,5	3,4	7,1	5,6	41,8
Formations d'ingénieurs	3 361	4,9	5,6	24,2	20,4	34,0
dont non universitaires	1 667	2,4	4,7	20,3	33,7	26,6
Écoles de commerce	2 972	4,3	5,4	78,2	45,1	54,0
dont non universitaires	517	0,7	5,3	19,7	44,3	55,3
Autres formations**	7 066	10,2	16,5	7,4	24,1	72,7
Ensemble	68 939	100,0	100,0	2,4	4,2	56,2

* hors grands établissements

** cette catégorie comprend les grands établissements ainsi que les formations paramédicales et sociales, architecturales, artistiques, etc.

Source : MEN-MESR, Scolarité - SISE - enquêtes spécifiques, 2006-2011

④ Parité dans les filières économiques

Établissements	Filières	Effectifs en Alsace en 2011	Proportion des étudiantes (en %)
Universités	Santé	7 056	62,1
	Droit	6 963	62,4
	Économie-AES	4 493	51,1
	Lettres-Sciences Humaines	15 767	67,0
	Sciences-Staps	8 439	40,2
Instituts universitaires de technologie	Production	1 952	22,7
	Services	2 011	54,3
Classes préparatoires aux grandes écoles	Littéraires	348	74,7
	Scientifiques	1 382	28,1
	Économiques	659	53,1
Sections de technicien supérieur	Production	2 167	25,9
	Services	4 303	65,4
Formations d'ingénieurs	Universitaires	1 694	41,3
	Non universitaires	1 667	26,6
Écoles de commerce	Universitaire	2 455	53,7
	Non universitaires	517	55,3
Autres formations	Culture	1 055	58,0
	Paramédical	2 933	86,4
	Social	1 236	79,8
	Autres	1 842	54,6

Source : MEN-MESR, Sclarité - SISE - enquêtes spécifiques, 2011

inscrits près de la moitié des 4 300 apprentis, la hausse atteint 40 % en 5 ans. Les formations en IUT rencontrent le même succès. Les effectifs d'apprentis préparant une licence professionnelle, un master professionnel ou une formation d'ingénieur, sont presque multipliés par 3, passant de 800 en 2006 à 2 300 en 2011.

Droit, santé, lettres, sciences humaines, disciplines favorites des étudiantes

Les inscrits dans l'enseignement supérieur sont en majorité des femmes (56 %). Elles sont 25 000 à fréquenter les bancs de l'université, soit 58,5 % des effectifs. Les disciplines de lettres, sciences humaines (deux tiers de femmes), de droit et de santé sont plus prisées que les sciences ou les Sciences et techniques des activités physiques et sportives (Staps).

En dehors de l'université, les CPGE littéraires et les écoles paramédicales et sociales l'emportent largement avec trois quarts d'étudiantes parmi les inscrits.

Au contraire, certains domaines peinent à recruter des étudiantes : la filière « production » en IUT ou les études scientifiques en classe préparatoire, en école d'ingénieur ou encore, dans une moindre mesure, à l'université.

Les filières économiques, y compris l'école de management, ou la filière des « services » à l'IUT, sont plus proches de la parité.

En STS, une large majorité de femmes fréquente les sections de « services » telles que les spécialités « coiffure, esthétique et autres services à la personne » ou « travail social ». Quant aux hommes, ils optent plus souvent pour des spécialités liées à la « production » comme « moteurs et mécanique auto » ou « électricité, électronique » ④.

de Lyon, Clermont-Ferrand ou Nantes qui inscrivent, chacune, plus de 8 % d'étudiants supplémentaires. Néanmoins, l'académie de Strasbourg enregistre la plus forte croissance en effectifs d'étudiants du quart nord-est, qui plus est dans un contexte de stagnation de la population totale âgée de 18 à 29 ans.

Plusieurs éléments participent de cette évolution : l'augmentation du nombre de bacheliers, l'attractivité renforcée de la capitale régionale et une offre de formation plus étoffée.

Comme au niveau national, les effectifs en unités de formation et de recherche (UFR) diminuent sur la période 2006-2011. Ils sont en recul de 3,5 % au profit d'autres formations. Ainsi, les inscrits en IUT progressent de 4 %, deux fois plus qu'au niveau France. La tendance est au rapprochement entre les effectifs de « production » qui augmentent fortement et ceux de « services » qui diminuent.

À l'École de Management Strasbourg, née de la fusion en 2007

de l'institut d'administration des entreprises et de l'institut européen d'études commerciales supérieures, les effectifs doublent. Quant aux formations d'ingénieurs, elles accueillent un quart d'élèves supplémentaires, en raison d'une offre élargie dans le domaine de l'architecture et de l'urbanisme.

Les STS, CPGE et écoles diverses gagnent entre 7 et 7,5 % d'étudiants, un rythme comparable au niveau national. En STS, la spécialité « services » progresse plus rapidement que la filière « production », principalement sous l'impulsion des formations privées qui, bien qu'encore faiblement présentes en Alsace, se développent à Strasbourg.

Dans les classes préparatoires aux grandes écoles, les filières littéraires ou économiques augmentent plus fortement que les filières scientifiques, bien plus nombreuses.

L'apprentissage dans le supérieur est porteur : depuis 2006, les effectifs ont doublé. En STS, où sont

Une relative désaffection des étudiants pour les sciences à l'université

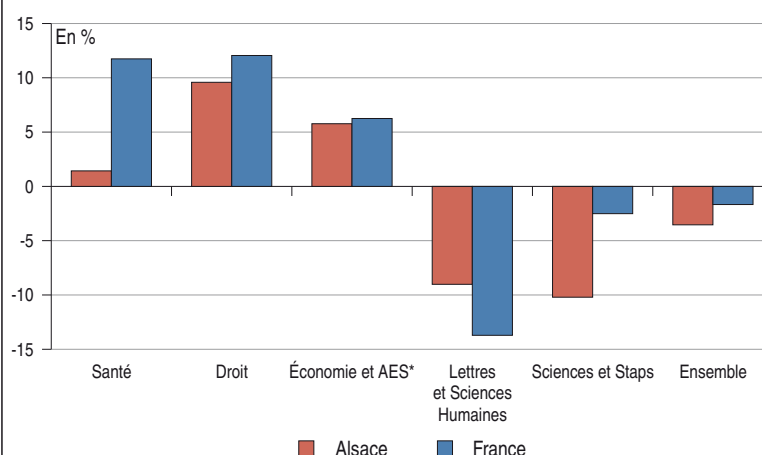
Le département de lettres de l'université absorbe près de 16 000 étudiants engagés dans des formations de lettres, sciences humaines, langues, etc. La santé ou le droit séduisent 7 000 étudiants, les sciences 7 500. L'économie, la gestion, l'administration économique et sociale en recrutent 4 500.

Les évolutions des effectifs entre 2006 et 2011 sont marquées par deux enjeux majeurs. Les disciplines telles que le droit (+10 %) ou l'économie (+6 %) attirent de nouveaux étudiants. Dans le même temps, les sciences et Staps à l'université perdent globalement 10 % d'étudiants en Alsace alors que la baisse est limitée à 2,5 % en France. Les sciences subissent la concurrence des formations d'ingénieurs et des classes préparatoires intégrées tandis qu'une limitation des effectifs a été appliquée en 2009 dans le domaine des activités physiques et sportives.

En santé, les effectifs augmentent très peu (+1 %) comparativement à la France (+12 %). L'application, en 2009, d'un contingentement à

5 Les disciplines scientifiques en baisse en Alsace

Évolution du nombre d'étudiants par discipline à l'université entre 2006 et 2011



* Administration économique et sociale

Champ : étudiants inscrits à l'université, hors IUT, formations d'ingénieurs et école de commerce

Source : MESR, SISE, 2006-2011

l'entrée de la formation (priorité accordée aux bacheliers alsaciens ayant demandé l'accès à la première année commune aux études de santé en premier vœu) s'est accompagnée d'une baisse du nombre d'étudiants de première année de 14 % en Alsace alors que, passé ce cap, le nombre de formés sur la période a augmenté du fait de l'évolution du *numerus clausus* (+5,6 % en cinq ans) ⑤.

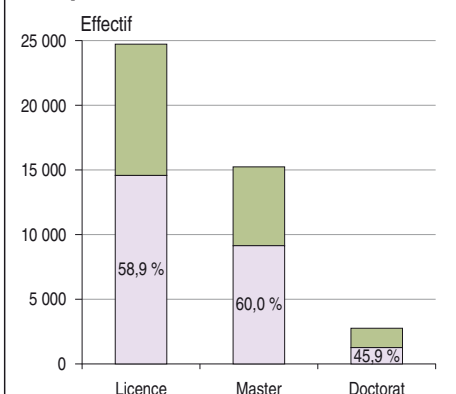
La baisse de 9 % des effectifs en lettres et sciences humaines est inférieure de 5 points à celle observée sur l'ensemble du territoire (14 %).

La grande majorité des étudiants est inscrite en cursus licence, 36 % étudient en master et 6,5 %

en doctorat. Ce dernier taux est sensiblement plus élevé qu'au niveau national (4,9 %). S'il est difficile de comparer les effectifs avant et après la réforme LMD, la baisse des effectifs de l'université semble plus supportée par les licences alors que les effectifs de masters et de doctorats se maintiennent.

Comme au plan métropolitain, les femmes sont plus nombreuses en licence et master mais sont minoritaires en doctorat en raison du nombre élevé de doctorants en sciences, domaine où elles sont le moins représentées. Cependant, depuis 2006, leur nombre a augmenté de 4 % dans la région ⑥.

6 Les femmes moins nombreuses que les hommes en doctorat



■ Effectifs d'étudiants à l'université en 2011

■ Effectifs et proportion d'étudiantes à l'université en 2011
xx % : part d'étudiantes

Champ : étudiants inscrits à l'université, hors IUT, formations d'ingénieurs et école de commerce

Source : MESR, SISE, 2011

Le regroupement des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation est un atout pour l'Alsace.

L'université de Strasbourg (Unistra) est née en 2009 de la fusion des universités Marc Bloch, Robert Schuman et Louis Pasteur. Avec plus de 43 000 étudiants, elle est devenue l'une des plus importantes universités de France.

Dans la poursuite de la mise en œuvre du regroupement des acteurs de l'enseignement supérieur en Alsace, la bibliothèque nationale et universitaire (BNU), l'institut national des sciences appliquées (INSA), l'université de Haute Alsace (UHA) et l'université de Strasbourg (Unistra) ont signé, avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, un protocole de rapprochement en 2013.

Par ailleurs, dans le cadre des programmes d'échanges et de coopération internationaux, les universités alsaciennes participent à la confédération européenne des universités du Rhin supérieur (Eucor). L'Eucor regroupe, outre l'Unistra et l'UHA, trois autres universités du Rhin supérieur : l'université de Bâle, l'université Albert Ludwig à Fribourg-en-Brigau et le Karlsruhe Institute of Technology, soit environ 110 000 étudiants au total.

Les étrangers nombreux en master ou en doctorat

Les universités alsaciennes attirent les étudiants étrangers, en particulier pour la poursuite d'études longues. Sur les 11 000 qui suivent une formation supérieure en Alsace, 9 000 sont inscrits dans une UFR. Ils représentent 21 % des étudiants à l'université, soit cinq points de plus qu'au niveau France. En doctorat, ils sont même près de la moitié des effectifs avec 1 300 étudiants (dont 600 en sciences).

De par son positionnement dans l'espace européen, la région attire tout d'abord des étrangers originaires d'un autre pays de l'Union Européenne. Mais ceux-ci ne restent pas

forcément en Alsace. Ils viennent souvent en programme d'échange (Erasmus) pour suivre une licence (1 600 étudiants d'un pays de l'UE en licence - dont la moitié en licence de lettres, sciences humaines), 1 000 en master et 300 en doctorat. Les étrangers d'origine africaine sont les plus nombreux

en master tandis que les étrangers originaires d'Asie sont plus nombreux en doctorat.

Les effectifs d'étudiants étrangers sont en légère baisse, notamment ceux d'Afrique (-13 %), ceux d'un pays d'Europe (-5 %), tandis que les effectifs asiatiques et américains augmentent de 20 % ⑦.

⑦ À l'université, un étudiant sur cinq est de nationalité étrangère

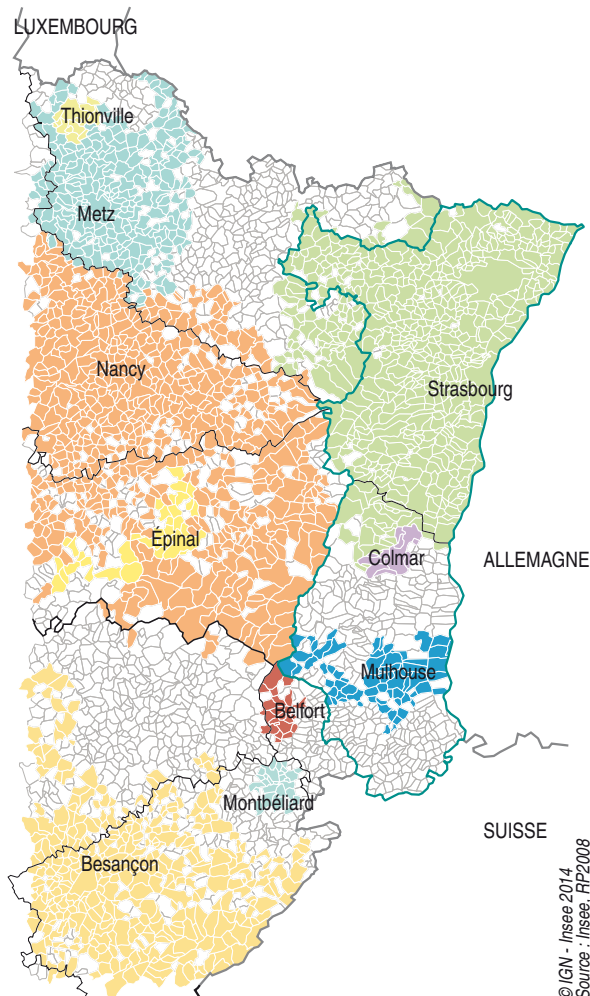
Cursus	Alsace		France	dont étudiants étrangers en programme d'échange en Alsace
	Étrangers en 2011	Part des étrangers (en %)	Part des étrangers (en %)	
Licence	4 306	17,4	11,9	867
Master	3 322	21,8	18,8	261
Doctorat	1 269	46,0	41,3	168
Ensemble	8 897	20,8	15,9	1 296

Champ : étudiants inscrits à l'université, hors IUT, formations d'ingénieurs et école de commerce

Source : MESR, SISE, 2011

Le pôle universitaire strasbourgeois rayonne sur l'ensemble du Bas-Rhin, et au-delà

► L'attractivité des principaux pôles d'enseignement supérieur du Grand Est



À partir du recensement de la population de 2008, il est possible d'étudier les flux entre le lieu d'étude des étudiants et leur lieu de résidence cinq ans auparavant. On peut ainsi dessiner, autour des principaux pôles universitaires, des zones de recrutement composées de l'ensemble des communes pour lesquelles au moins 40 % des étudiants sont venus étudier dans le pôle (en couleur sur la carte).

La zone de recrutement du pôle strasbourgeois englobe l'ensemble du Bas-Rhin, une partie du nord du Haut-Rhin, ainsi que certaines communes de Moselle, de part et d'autre de l'Alsace Bossue. Au-delà de ces territoires, l'attractivité relative de la capitale régionale diminue. On remarque en particulier que l'ensemble du département des Vosges est rattaché au pôle nancéien.

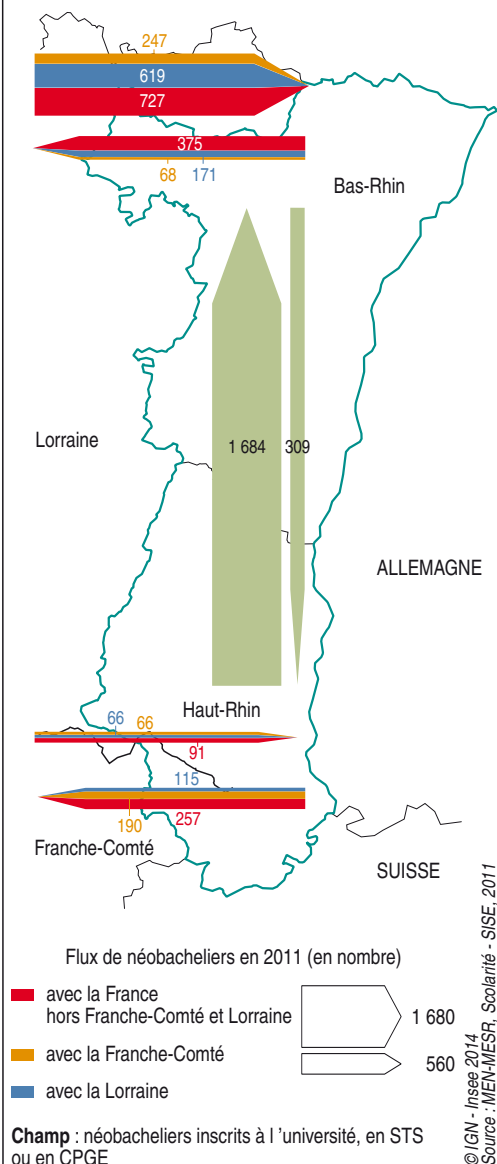
Les pôles de Mulhouse, et surtout de Colmar, présentent une attractivité plus limitée géographiquement. Les étudiants des communes plus éloignées de ces agglomérations sont attirés par plusieurs pôles (communes non colorées sur la carte) : Strasbourg, mais également Belfort et Montbéliard accueillent des étudiants haut-rhinois.

Cependant, les flux restent essentiellement internes puisque la région se situe au 4^e rang national pour la part d'étudiants qui poursuivent dans la même région.

D'autre part, un quart des jeunes qui étudient en Alsace en 2008 habitaient une autre région ou à l'étranger cinq ans auparavant. La région attire principalement des étudiants des régions voisines. Le solde est en faveur de l'Alsace pour la Lorraine (+2 000) et pour la Franche-Comté (+600). L'essentiel des départs se dirigent vers Paris (-1 200), Lyon (-400) ou Toulouse (-250). La région figure au 5^e rang des régions qui, dans leurs échanges migratoires, gagnent des étudiants. Elle arrive derrière l'Île-de-France, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Nord-Pas-de-Calais. La part d'étrangers parmi les entrants est la plus élevée du pays.

Cette attractivité sur les étudiants, tant à l'étranger qu'en France, ainsi que l'importante stabilité des Alsaciens tendent à indiquer qu'en dehors d'un attachement à la région, l'offre et le niveau de formation proposés en Alsace sont de qualité reconnue.

8 Le Bas-Rhin très attractif pour les néobacheliers



L'Alsace attractive pour les néobacheliers

L'attractivité de l'académie se mesure également au travers des échanges de néobacheliers avec les régions voisines ou plus éloignées 8.

L'Alsace attire plus de néobacheliers qu'elle n'en perd. En 2011, un excédent de 690 bacheliers est venu poursuivre ses études dans l'académie.

Strasbourg est le point d'attraction principal pour près de 1 600 bacheliers arrivant d'une autre académie vers le Bas-Rhin. Environ 1 000 entrants s'inscrivent à l'université

mais les CPGE sont très attractives elles aussi : 300 bacheliers quittent leur académie pour venir à Strasbourg.

À l'inverse, les Bas-rhinois quittent peu l'académie. Celles de Besançon et de Nancy-Metz sont naturellement des points d'attraction importants pour les étudiants d'une commune proche de la frontière régionale. Mais en dehors de la proximité, Paris exerce également une attraction non négligeable sur les futurs étudiants en lettres ou en droit. De même, les nouveaux bacheliers quittent plus souvent la région pour suivre une classe préparatoire à Paris ou à Lyon que pour préparer un BTS. Toutefois, 86 % des néobacheliers restent dans leur département et 91 % dans l'académie.

Le Haut-Rhin perd des bacheliers, tout d'abord en raison de la forte attraction du Bas-Rhin. Ils sont plus nombreux à s'inscrire à l'université de Strasbourg qu'à celle de Haute Alsace. Finalement, confirmant le caractère plus local de ces études, seuls les STS restent beaucoup plus fréquemment dans leur département. Au total, il y a donc autant de bacheliers qui poursuivent

dans le Haut-Rhin que de bacheliers qui quittent le département pour étudier dans le Bas-Rhin. Le reste, plus de 13 %, choisit d'étudier dans une autre académie. De ce fait, le solde entre les bacheliers entrant et les bacheliers sortant est négatif entre le Haut-Rhin et l'ensemble des autres académies. En Alsace, parmi les étudiants ayant au moins un diplôme de niveau bac+3, une majorité a obtenu le bac dans une autre académie. À l'inverse, un tiers des bacheliers alsaciens poursuivant après un bac+3 étudient dans une autre académie en 2011 et l'attraction de Paris augmente avec le niveau d'études 9.

Safaa SIDI HIDA DARRAZ
Rectorat de l'Académie de Strasbourg
Yves FRYDEL
Pierre-Stéphane LÈBRE
Insee

L'étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee-Alsace et le rectorat de l'Académie de Strasbourg.

9 Les néobacheliers des classes préparatoires aux grandes écoles sont très mobiles

Mobilité géographique des néobacheliers en 2011 (en %)

	Bas-Rhin	Haut-Rhin	Académie de Strasbourg
Universités, y compris IUT			
poursuite dans le même département	86,9	37,3	67,7
mobilité au sein de l'académie	5,0	50,3	22,5
mobilité vers une autre académie	8,0	12,4	9,7
Sections de technicien supérieur			
poursuite dans le même département	89,9	68,7	81,8
mobilité au sein de l'académie	3,3	21,3	10,1
mobilité vers une autre académie	6,8	10,1	8,0
Classes préparatoires aux grandes écoles			
poursuite dans le même département	78,2	36,6	64,0
mobilité au sein de l'académie	7,0	42,0	18,9
mobilité vers une autre académie	14,8	21,4	17,1
Ensemble			
poursuite dans le même département	85,8	44,2	70,0
mobilité au sein de l'académie	4,8	42,3	19,0
mobilité vers une autre académie	9,4	13,5	11,0

Lecture : 86,9 % des néobacheliers bas-rhinois poursuivant en université, y compris IUT, restent dans le Bas-Rhin.

Champ : néobacheliers inscrits à l'université, en STS ou en CPGE

Source : MEN-MESR, Scolarité - SISE, 2011

Trajectoires des néobacheliers

À la session du baccalauréat de 2007, 11 600 jeunes issus de la voie générale ou technologique, scolarisés dans un établissement public ou privé sous contrat, ont été diplômés. À la rentrée suivante, 8 900 ont poursuivi des études dans un établissement sous la tutelle du Ministère de l'éducation nationale ou à l'université en France ou dans un centre de formation d'apprentis (CFA) de l'académie. Parmi eux, 50 % s'inscrivent dans des formations universitaires, 19 % en STS, 15 % en IUT, 10 % en CPGE et 6 % dans un CFA de l'académie. Les CPGE recrutent les étudiants ayant les meilleurs dossiers en classe de terminale. La moitié des titulaires d'une mention très bien au baccalauréat se prépare à passer des concours d'entrée aux grandes écoles. Le suivi des bacheliers durant cinq années après l'obtention du baccalauréat permet de mettre en évidence leurs parcours de formation. L'université offre des possibilités d'études longues. Ainsi, 45 % de ceux qui ont commencé leurs études à l'université sont en poursuite d'études en 2011-2012, quasiment toujours à l'université. Cette proportion monte à 83 % pour ceux ayant débuté en CPGE, 47 % en IUT et passe à 34 % pour les STS.

Beaucoup de jeunes qui se sont inscrits à l'université après le bac n'y sont plus un an après. En 2008-2009, 20 % ont arrêté leurs études ou les ont poursuivies dans un établissement privé ou d'un ministère autre que ceux de l'éducation nationale ou de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, 3 % se sont réorientés en IUT et 3 % en STS.

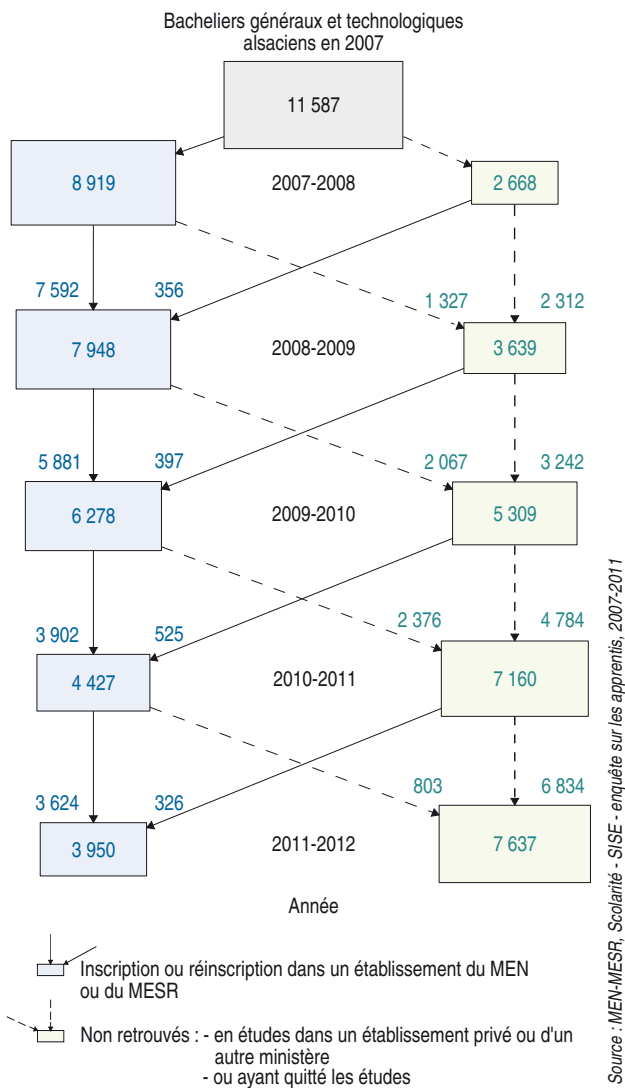
Les inscriptions à l'université après l'obtention d'un DUT, d'un BTS ou après une CPGE sont importantes : 1 000 jeunes ont ce parcours (500 IUT, 300 BTS et 200 CPGE). Parmi eux, la moitié quitte l'université après une année de licence professionnelle (350) ou de licence LMD. Les autres continuent en 2010-2011 en licence LMD (150), master LMD (250) ou en formation d'ingénieur (160). En revanche, les nouveaux inscrits à l'université une année seulement après le bac sont peu nombreux : sur 340 étudiants dans ce cas, la moitié était hors du champ en 2007-2008 et un sur quatre était en CPGE.

Au début des études, la mobilité géographique des jeunes est relativement limitée. Ainsi, après trois ans à l'université, 9 % des étudiants ne sont plus dans l'enseignement supérieur en Alsace. Après la licence, de plus en plus quittent l'académie, pour faire un master ou une formation d'ingénieur. Ainsi, en 2011-2012, 22 % des jeunes poursuivant à l'université ne sont plus dans la région.

Pour les jeunes qui débutent en IUT, on observe une mobilité géographique plus importante : 12 % des néobacheliers se sont inscrits ailleurs qu'en Alsace. À l'issue de la formation, parmi ceux qui ont choisi de continuer à l'université, un tiers est inscrit dans une autre région.

Sur 2 200 bacheliers alsaciens, d'une filière professionnelle, hors apprentissage en 2009, on en retrouve 35 % en poursuite d'études dans le supérieur pour la rentrée 2009-2010. Le plus souvent, ils poursuivent en STS et à l'université mais un sur cinq choisit la voie de l'apprentissage. On retrouve une poignée d'entre eux en CPGE grâce à un dispositif particulier expérimenté en Alsace. Les études post-bac sont courtes pour les bacheliers professionnels. Seul un bachelier sur dix est encore en études trois ans après l'obtention du bac.

Cinq ans après le baccalauréat, 35 % des bacheliers de 2007 sont en études



Champ de l'étude

L'analyse porte sur l'ensemble des étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur, tous ministères confondus. Toutes les formes d'enseignement sont prises en compte : enseignement à distance, formation continue, formation par alternance ou par apprentissage (sauf pour les sections de techniciens supérieurs).

Le champ couvre les universités et assimilées, les grands établissements, les instituts nationaux polytechniques, les écoles normales supérieures, les universités technologiques, les facultés privées, les classes préparatoires aux grandes écoles dans les établissements publics et privés, les sections de techniciens supérieurs des lycées publics et privés, les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités (écoles d'ingénieurs en partenariat non universitaires, écoles de commerce, gestion et comptabilité, écoles de formations sanitaires et sociales, établissements publics et privés d'enseignement supérieur artistique et culturel, écoles d'architecture, écoles juridiques et administratives et autres écoles de spécialités diverses).

Sources

- Système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE) : il recense les étudiants inscrits dans les établissements universitaires et assimilés, les écoles d'ingénieurs, les écoles de commerce, les écoles privées et les écoles normales supérieures.
- Système d'information « Scolarité » : il recense les étudiants des établissements du second degré (CPGE et STS) publics et privés sous contrat.
- Enquêtes menées par la sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques sur les écoles d'ingénieurs et les établissements d'enseignement supérieur non rattachés aux universités.
- Enquêtes spécifiques aux ministères en charge de l'agriculture, de la santé, de la culture et de la justice.

Définitions

MEN : Ministère de l'éducation nationale

MESR : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

Néobacheliers : étudiants ayant obtenu leur baccalauréat lors de la dernière session et qui s'inscrivent en première année dans un établissement d'enseignement supérieur.

Grands établissements : établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) disposant d'une autonomie administrative, pédagogique, scientifique et financière renforcée. En 2011, la fusion des universités Nancy I, Nancy II, de l'université de Metz et de l'institut national polytechnique de Lorraine, a permis la création de l'université de Lorraine qui devient un grand établissement.

Pour en savoir plus

[Repères et références statistiques](#)

[Atlas régional : les effectifs d'étudiants](#)

[État de l'Enseignement supérieur et de la Recherche](#)

Méthodologie sur la trajectoire des néobacheliers

Les néobacheliers sous statut scolaire sont suivis sur une période de cinq ans (2007-2011) pour les bacheliers généraux et technologiques, de trois ans (2009-2011) pour les bacheliers professionnels. La cohorte est obtenue par appareillage des étudiants avec les sources SISE, Scolarité et les enquêtes sur les formations en apprentissage. Cependant, les établissements d'enseignement supérieur relevant des ministères des affaires sociales et de la santé (Drees), de la culture et de la communication (Deps), de la justice et les établissements privés ou consulaires, ne sont pas pris en compte par manque d'information.

Insee-Alsace : Cité Administrative - 14 rue du Maréchal Juin - CS 50016 - 67084 Strasbourg Cedex

Tél : (33) 03 88 52 40 40 - Fax : (33) 03 88 52 40 48 - Internet : www.insee.fr/alsace

Directeur de la publication : Joël Creusat  Rédacteur en chef : Robert Morel-Chevillet

Secrétaire de rédaction : Chantal Rousselle  Mise en page : Patricia Clot  Cartographie : Pierre-Stéphane Lèbre

Maquette : Carré Blanc - Strasbourg

© INSEE 2014  ISSN : 2104-4945  Dépôt légal : janvier 2014